

TERMES DE REFERENCE

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS L'ELABORATION D' ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE VERTE ET INCLUSIVE POUR LES JEUNES ET LES FEMMES

1. OBJET DE LA MISSION

Ces Termes de Références ont pour objectif de sélectionner un Bureau d'Études/Consultant.e qui aura pour mission, l'accompagnement de six communes dans le cadre du programme **AMAL**, pour la **résilience territoriale aux défis climatiques et socioéconomiques** dans l'élaboration des projets / actions en faveur du développement d'une économie verte et inclusive pour les jeunes et les femmes.

2. PRÉSENTATION MIGRATIONS & DÉVELOPPEMENT

Migrations & Développement est une organisation franco-marocaine de droit français, créée en 1986 par des migrant-e-s pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains. L'association a structuré une méthode d'intervention entre Marseille (siège social), Agadir, Taliouine, Tiznit et Taroudant en opérant un passage progressif d'une association de développement, réalisant des projets avec les communautés de base et les divers partenaires locaux, à une association d'appui au développement, en assurant la fonction d'animation et d'accompagnement des actrices locales et acteurs locaux, toujours sur la base d'un soutien aux initiatives issues des énergies locales. Ainsi, M&D se positionne comme acteur « catalyseur » afin de stimuler les dynamiques des agent-e-s du territoire et de contribuer au changement par l'innovation.

3. PRÉSENTATION DU PROGRAMME AMAL

Le programme AMAL vise à développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques et socio-économiques en misant sur l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes, notamment par l'économie verte¹. Cette dernière est considérée comme une opportunité pour atteindre, en même temps, des objectifs de croissance économique et de développement durable, cela tout en contribuant à la lutte contre les effets du changement climatique.

Dans cette phase, le programme AMAL contribuera à (i) déconstruire les stéréotypes de genre et les préjugés sur l'économie verte et la capacité des femmes à entreprendre, (ii) soutenir l'engagement de 9 Collectivités Territoriales et Administrations pour déployer des actions en faveur de l'insertion socio-économique verte et inclusive, (iii) créer 2 dispositifs de mutualisation d'expériences et 1 parcours d'accompagnement pour l'émergence, la consolidation et la valorisation d'initiatives économiques vertes ou numériques, et (iv) soutenir techniquement et financièrement des microprojets d'entrepreneuriat vert.

Objectifs du Programme :

Objectif global : Développer la résilience territoriale face aux défis climatiques et socio-économiques qui touchent notamment les jeunes et les femmes ;

Objectif spécifique 1 : Développer une culture égalitaire et écoresponsable pour faciliter le développement d'une économie verte et inclusive ;

¹ L'économie verte est « une économie qui se traduit par l'amélioration de l'équité et du bien-être social de l'homme, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et les pénuries écologiques ». (PNUE 2011).

Objectif spécifique 2 : Renforcer l'engagement des Collectivités Territoriales et des Administrations dans le développement d'une économie verte et inclusive.

Objectif spécifique 3 : Favoriser l'émergence, la consolidation et la valorisation d'initiatives économiques vertes ou numériques, notamment portées par des femmes et des jeunes.

4. CONTEXTE GÉNÉRALE DE LA MISSION

Dans le contexte national marocain, cette mission s'inscrit dans une dynamique plus large de promotion de l'employabilité et autonomisation économique des jeunes et des femmes via la transition vers une économie verte et inclusive. Le Maroc a pris des engagements forts en matière de lutte contre le changement climatique, notamment à travers sa stratégie nationale pour le développement durable. Dans ce cadre, les autorités marocaines ont lancé divers programmes et initiatives visant à encourager les collectivités locales à adopter des pratiques plus durables et à promouvoir l'insertion socioéconomique, en particulier pour les groupes marginalisés tels que les jeunes et les femmes. Pour que ces opportunités deviennent accessibles à tous et à toutes, des mesures spécifiques doivent être prises pour promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes dans le secteur de l'économie verte. Cela implique notamment de renforcer l'accès à la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat vert, de faciliter l'accès au financement et aux ressources, et de promouvoir un environnement favorable à l'innovation et à la création d'emplois verts.

5. OBJECTIFS DE LA MISSION

A. Objectif général de la mission :

Accompagner les communes dans le développement et la mise en œuvre de projets visant à promouvoir une économie verte et inclusive. Ces initiatives communales doivent mettre l'accent sur l'intégration des jeunes et des femmes, en leur offrant des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat prenant compte le respect de l'environnement. Les projets conçus chercheront à répondre aux besoins spécifiques de chaque commune, en tenant compte de leurs ressources locales et de leurs dynamiques sociales et économiques, tout en renforçant la résilience face aux défis climatiques et socioéconomiques.

B. Objectifs spécifiques de la mission :

Le Bureau d'Études/Consultant devra travailler

- **Réalisation d'un diagnostic** : avec les communes pour identifier des pistes et des opportunités leurs besoins spécifiques en matière de développement d'une économie verte et inclusive, en tenant compte des caractéristiques locales, des dynamiques en cours et des priorités des jeunes et des femmes ;
- **Conception de projets adaptés** : Sur la base des pistes identifiées, le Bureau d'Études/Consultant devra accompagner les communes à développer des projets concrets visant à promouvoir une économie verte et inclusive. Ces projets devront être adaptés aux réalités locales et intégrer des mécanismes spécifiques et innovants pour favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes et des femmes ;
- **Appui à la mise en œuvre des projets** : Le Bureau d'Études/Consultant fournira aux communes ciblées un accompagnement et mettra à leurs dispositions les outils et mécanismes nécessaires pour une mise en œuvre des projets élaborés. Les mécanismes et outils de mise en œuvre comprendront notamment des plans d'action détaillés, des cahiers des charges des dispositifs d'appui technique et financier aux jeunes et aux femmes, des organigrammes, des budgets, des stratégies d'intervention et de partenariat, ainsi que des systèmes de suivi-évaluation, et tout autre outil nécessaire.

6. RESULTAT ATTENDU

- **R1** : Les besoins spécifiques en matière de développement d'une économie verte et inclusive dans chaque commune sont identifiés et analysés ;
- **R2** : Un projet / action par communes adaptés aux besoins spécifiques des territoire est élaboré, intégrant des mécanismes spécifiques et innovants pour favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes et des femmes.
- **R3** : Les communes sont Outillées et dotées de mécanismes nécessaires pour une mise en œuvre efficace de leurs projets afin de suivre et évaluer les projets de manière autonome, garantissant ainsi la pérennité des initiatives.

7. MISSION DEMANDEE

Phases	Lieux	Concernés	Nbr de jours
Réunion de cadrage de la mission	Locaux M&D Agadir	Les équipes M&D Bureau d'étude	1 jour
Animation de six ateliers de travail sur la conception des projets des communes et d'outils de gestion et de mise en œuvre	Siège des communes partenaires	Les élus et les fonctionnaires des communes Les instances de concertation	6 jours
Animation de six ateliers de travail sur la consolidation des projets des communes	A distance	Les élus et les fonctionnaires des communes Les instances de concertation	6 jours
Animation de six ateliers de travail sur la validation des projets des communes	Siège des communes partenaires	Les élus et les fonctionnaires des communes Les instances de concertation	6 jours
Finalisation des projets des communes en intégrant l'approche genre et égalité dans les actions communales développées	A distance	Les élus et les fonctionnaires des communes Les instances de concertation	4 jours
Animation des ateliers de présentation des projets des CT	A Distance	Les élus et les fonctionnaires des communes Les instances de concertation M&D	3 jours (0.5 J pas commune)
Organisation d'une journée d'accompagnement par commune de mise en œuvre des projets	Siège des communes partenaires	Les élus et les fonctionnaires des communes Les instances de concertation M&D	6 jours

8. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus pour la présente prestation sont :

- La note méthodologique de la mission inclue le programme ;
- Rapports des ateliers d'animation auprès des communes ;
- Documents des projets proposés par les communes (formulaires de projets, dispositif, plans d'actions et budgets / commune) ;
- Outils de gestion de projets et outils des dispositifs d'appui technique et financier (destinés aux femmes et jeunes), méthodologie/stratégie de mise en œuvre.
- Rapport synthétique de la mission.

9. COMPÉTENCES DEMANDÉES

Les consultant.e.s engagé.e.s devront avoir des compétences dans les domaines la gestion des collectivités locales, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie rurale/ rurale et du marketing territorial.

Les compétences et exigences suivantes sont nécessaires pour le mandat :

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en droit public, en sciences économiques, Economie Sociale et Solidaire, Economie verte, développement territorial ou équivalent ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans le travail avec les collectivités territoriales ;
- Excellente maîtrise des outils et étapes de montage de projet ;
- Excellente maîtrise des techniques d'animation et de modération avec des publics variés.
- Capacité à mobiliser des expertises diverses pour la réalisation de la mission : sociologue, approche genre, économie, agriculture... ;
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation et de rédaction de documents de haut niveau ;
- Bonne connaissance du contexte marocain en lien avec la gestion des collectivités territoriales ;
- Une parfaite maîtrise des langues française et arabe littéraire, l'Amazigh est un plus.

10. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION

Durée de la mission : 8 mois.

Les délais globaux d'exécution de la mission est d'un maximum de six mois, les délais de validation non compris et ce, à partir de la date de signature du contrat prévue en début septembre jusqu'à mai 2025.

11. SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES

A. Dossier de candidature :

Les demandeurs doivent envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour cet appel :

- Une note méthodologique détaillée contenant une analyse des résultats attendus de la mission et de son contexte précisant le contenu, les outils et la démarche à adopter dans sa réalisation ;
- CV du/des consultant.es ;
- Le chronogramme proposé pour la réalisation de la mission ;
- Offre financière ;
- Attestations de référence.

B. Évaluation des offres :

Les offres seront évaluées par Migrations & Développement, selon les critères suivants :

- Qualité de l'offre technique proposée ;
- Expérience des personnes dans les thématiques proposées ;
- Offre financière proposée.

12. SOUMISSION DES DOSSIERS

Les candidat.es doivent soumettre leur dossier de candidature (CV du/des consultant.es, proposition méthodologique, financière et chronogramme) au plus tard le **08 octobre 2024 à 18h00** par mail à l'adresse électronique suivante : prestation@migdev.org , sous la référence « AMAL - Accompagnement communes » dans l'objet du mail.